

Madagascar

Guerre 14-18

Généralités

En préalable, il est souhaitable d'associer à cette introduction les commentaires exprimés en partie "Comores" qui évidemment concernent Madagascar... où, comme en métropole et dans tout l'Empire colonial français, la décennie 1914-24 voit aussi la disparition des monnaies divisionnaires pour les mêmes raisons et auxquelles il faut ajouter un important motif local : la grande difficulté ressentie par la population à accepter le papier monnaie et à abandonner la piastre traditionnelle...

Il fallut un arrêté en date du 15-09-1916 pour imposer le papier-monnaie et sanctionner ceux qui le refusent.

"est passible de peines disciplinaires de l'indigénat, l'indigène qui refuse en paiement un billet de la BdF, qui conserve par devers lui une quantité de monnaie divisionnaire ou de billon supérieure à ses besoins immédiats" et, pour les Européens, un arrêté, 10 jours plus tard, qui souligne que le billet de la BdF a cours forcé de fait*.

Le Gouvernement local cependant, conscient que ces mesures ne pouvaient résoudre le problème de la pénurie de menues monnaies dès le 12-09-1916 décida de créer une monnaie d'urgence constituée par des timbres-poste collés sur un support en carton fort avec au verso, pour authentification, un chien imprimé d'où leur appellation locale de monnaie-chien (vola alika). Il existe des épreuves sur papier où l'animal choisi est un cheval.

Pourquoi n'a-t-il pas été adopté ? et le chien, oui ? c'est un petit mystère numismatique...

Particularités

Deux types de timbres furent utilisés :

- ceux de la série qui avait cours au moment : série 1908 - 1917 - type filanzane (chaise à porteurs) au format vertical rectangulaire (40 x 25 mm) et aussi valeurs suivantes : 5, 10, 25, 50 cts, 1 et 2 frs.

- ceux qui n'avaient pas été utilisés de la série précédente (1896-1902) au type «Madagascar et Dépendances» et au petit format quasi-carré de 20 x 24 mm.

L'administration postale profita en effet de la destination si particulière de ses vignettes pour écouler ses invendus de l'ancienne série 1896-1902 - reliquats constitués par quelques grosses valeurs de 50 cts et 1 fr (voir «Comores»).

Les supports en carton fort furent adaptés au format des timbres pour ainsi proposer 2 types de timbres-monnaie à vignettes et formats différents.

En 1917 le chien fut remplacé par un zébu, symbole plus représentatif de la "Grande Île".

Les émissions se multiplièrent pour atteindre jusqu'à 2 500 000 frs mais la vie de ces tickets était éphémère même si l'Administration tenta de trouver un remède pour prolonger leur longévité en enduisant les tickets d'une sorte de vernis translucide et imperméable qui donna des résultats efficaces mais tellement coûteux que la méthode fut abandonnée et les dernières séries se retrouvèrent non vernissées.

En principe, le vernissage correspond au type zébu mais on trouve cependant rarement des exemplaires de type chien avec vernis d'époque. On peut fort bien imaginer que le vernissage a été réalisé sur les exemplaires à disposition et rien n'empêchait cela puisque chien ou zébu avaient cours légal.

Le classement numismatique comportera donc diverses particularités intéressantes et variées. Dans la tentative de classement à suivre, il ne sera mentionné que des exemplaires vus réellement ; cette précision est indispensable car de nombreux catalogues se sont souvent copiés les uns les autres - erreurs comprises - et peuvent parfois manquer de fiabilité.

Type non adopté - Essai cheval sur papier

La bande ci-après de 3 essais de 25 cts provient de la collection Raymond Habrekorn. Elle a été expertisée et authentifiée en 1991 par Jean-Paul Vannier (voir cachet au verso).

Au vu d'autres exemplaires (rarement) jamais seuls mais marchant par 2 ou 3 horizontalement ou verticalement, on peut supposer qu'ils proviennent d'une même planche d'essai...

A - Essai 25 cts Cheval hors côte offre / demande R5



Petit format - Type adopté - Verso chien

Carton gris de petit format (20 x 24 mm)

Timbres avec légendes “Madagascar et dépendances” et “Mohéli”

Verso : chien **seulement**

| | | | |
|------------------------|------------------------|-----------|----|
| B - ND (1916) - 50 cts | Rose | hors côte | R6 |
| C - ND (1916) - 50 cts | Bistre / Azur / Mohéli | hors côte | R6 |
| D - ND (1916) - 1 fr | Vert olive / rouge | hors côte | R6 |



| | | |
|-----------------------|------|---------|
| E - ND (1917) - 5 cts | Vert | douteux |
|-----------------------|------|---------|



Si les 3 cartons précédents sont mentionnés en archives (décision du 12 janvier 1916), ce dernier ne l'est pas ; d'autre part l'utilisation du 5 cts n'a été autorisée qu'en mars 1917 avec le type filanzane ! (voir rubrique Comores).

Grand format - Type verso chien

- 1 : Carton gris grand format

Timbres rectangulaires verticaux de la série “Filanzane”

Verso : chien **seulement**